



« LA MÉDIATION INTERCULTURELLE :
La pratique de la co-médiation FRANCO-ARABE »

MERCREDI 1^{ER} JUIN 2016 9H00 -13H
SALONS DES ARTS ET METIERS (*9 bis, avenue d'Iéna – 75116 Paris*)

8H30 : Accueil des participants.

9H00 : Ouverture du colloque par **Hervé de Charette**, Ancien Ministre des Affaires étrangères, Président de la Chambre de Commerce Franco-Arabe et **Dominique Attias**, Vice-Bâtonnière de l'Ordre des Avocats du Barreau de Paris.

9H20 : Présentation du colloque et du Règlement de médiation du Centre de Médiation et d'Arbitrage de la CCFA par **Patrice Mouchon**, avocat au Barreau de Paris, médiateur, Président du Centre de Médiation et d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Franco-Arabe.

I - LES PRINCIPES FONDAMENTAUX

9H40 : De la médiation à la co-médiation interculturelle :

Martine Bourry d'Antin, avocat au barreau de Paris, Ancien Membre du Conseil de l'Ordre, médiateur, responsable de la Commission Ouverte Modes amiables de résolution des différends de l'Ordre des avocats de Paris, co-responsable de l'Ecole Internationale des Modes Alternatifs de Règlement des Litiges EIMA.

Gilles Duverger-Nedellec, Président de Chambre Honoraire du Tribunal de Commerce de Paris, médiateur, Président d'Honneur de l'Institut d'Expertise, d'Arbitrage et de Médiation IEAM.

10H 15 : Trans-culturalité et médiation interculturelle

Linda Benraïs, Docteur en droit, Professeur à l'ESSEC en droit comparé et médiation et Directeur du programme « Résolution des Conflits », médiateur de l'Association des Médiateurs Européens AME.

10h30 : L'interculturalité : l'ADN de la médiation

Michèle Guillaume Hofnung, Professeure des facultés de droit, directrice du Master Diplomatie et négociations stratégiques de Paris-Sud directrice de l'Institut de Médiation Guillaume-Hofnung (IMGH).

10h45 : Echange avec les participants.

11H : PAUSE

II – LA PRATIQUE DE LA MEDIATION INTERCULTURELLE

11H30 : Les acteurs de la co-médiation interculturelle.

Hirbod Dehghani-Azar, avocat au Barreau de Paris, médiateur, Président de l'Association des Médiateurs Européens AME, Centre de Médiation du Barreau de Paris.

12H : La pratique de la co-médiation interculturelle dans le commerce international franco-arabe.

Zineb Hamzi, Avocat au Barreau de Casablanca, Avocat agréé près la Cour de Cassation marocaine, médiateur.

Lotfi Chemli, Avocat à la Cour de Cassation de Tunisie, Médiateur.

12H30 : Propos conclusifs

Thomas Clay, Professeur à l'Université de Versailles Saint-Quentin, Doyen Honoraire de la Faculté de droit et de sciences Politique, Directeur du Master Arbitrage et Commerce International. Co-auteur de l'ouvrage : « Les modes alternatifs de règlement des conflits ».

13h00 : Déjeuner.

